

**Quelques
évènements
marquant
de l'année
2017**



Incendie du Château Petit-Chêne

**C'était le
Samedi 5 mars 2016**



Samedi 5 mars 2016

Incendie Château Petit-Chêne



La Grande Maison Younan Collection

Pose de la Première pierre

Reconstruction après incendie

Le 27 février 2017



Château du Petit-Chêne : l'ossature prend forme

Les travaux de reconstruction du château du Petit-Chêne, à Mazières, avancent selon l'agenda prévu. Une nouvelle charpente a notamment été construite.

Masqué par un brouillard à couper au couteau, le château du Petit-Chêne était difficile à distinguer, lundi matin. Les échafaudages qui enserrèrent cette bâtisse du XVII^e siècle à Mazières-en-Gâtine, sont cependant toujours là et témoignent de l'avancée des travaux de reconstruction du château. Entrepris il y a dix mois sous l'égide du nouveau propriétaire, le milliardaire américain Zaya Younan, ces derniers ont pour but d'effacer, jour après jour, les stigmates laissés par l'incendie qui a détruit le bâtiment à 80 % en mars 2016. Pour rappel, l'homme d'affaires souhaite faire du lieu un complexe de luxe composé notamment d'un hôtel quatre étoiles et de deux restaurants, dont un gastronomique. En in-



Une nouvelle charpente a fait son apparition au deuxième étage du château du Petit-Chêne. Plusieurs entreprises locales ont été impliquées dans sa réalisation.



La résurrection du Petit-Chêne



Le château du Petit-Chêne va renaître de ses cendres

Il y a un an, un incendie dévastait la bâtisse de Mazières-en-Gâtine. Hier, sa reconstruction et son aménagement en hôtel ont été officiellement relancés.

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

« Un travail impressionnant »
Le château du Petit-Chêne retrouve peu à peu ses lettres de noblesse. L'impressionnante charpente est désormais terminée et l'ouverture du site au public se précise.



LE CHÂTEAU DU PETIT-CHÊNE À LA FIN DES TRAVAUX



Mai 2017

Jumelage POLOGNE

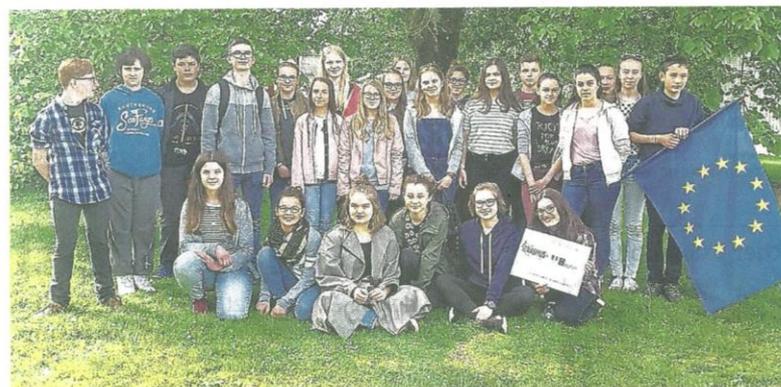
Mazières-en-Gâtine
Douze élèves polonais en France
Douze élèves polonais viennent de passer une semaine en France, dans le cadre du projet Erasmus +. Un projet commun et un programme chargé.



Mazières-en-Gâtine

Douze élèves polonais en France

Douze élèves polonais viennent de passer une semaine en France, dans le cadre du projet Erasmus +. Un projet commun et un programme chargé.



Douze élèves de 4^e ont reçu douze élèves polonais du dimanche 14 mai au dimanche 20 mai.



Septembre 2017

Jumelage POLOGNE

12 collégiens en mission en Pologne



12 collégiens en mission en Pologne

Nicole Fortuné, présidente du comité de jumelage Mazières-Lesna, a réuni, jeudi 23 novembre, adhérents, sympathisants et ambassadeurs de l'association pour « donner des nouvelles du jumelage ».

En début de soirée, des élèves de 3^e du collège Roger-Thabault, et Cécile Kihm-Tardy, professeur de sciences et vie de la terre (SVT) sont intervenus pour expliquer leur voyage pédagogique en Pologne, fin septembre. Dans le cadre du projet de mobilité et de coopération en Europe Erasmus +, une rencontre entre quatre collèges franco-polonais, Roger-Thabault de Mazières-en-Gâtine, Voltaire à Airvault, et ceux de Lesna-Podlaska Wicnice en Pologne, s'était concrétisée par la venue de 24 élèves Polonais répartis en deux groupes sur les deux communes en mai dernier. Ils ont participé à un projet commun appelé CitoyenAct, qui consiste en devenir un citoyen responsable et acteur de son environnement.

Visite d'une réserve biologique
Fin septembre, les élèves français, sont partis à leur tour continuer le projet commencé sur la biodiversité en Pologne. Les douze collégiens ont



Cinq collégiennes ont représenté leur groupe et ont parlé de leur séjour.

visité un centre équestre, une forêt primaire, un lac, une tourbière, le musée national, des parcs nationaux, ont rencontré des bisons et ont découvert la vie et la culture de leur correspondant.

Cécile Kihm-Tardy précise : « Sur la biodiversité, ils ont le même propos que le nôtre. La gestion est la même. Nous avons eu le privilège de rentrer dans la réserve biologique primaire intégrale, un endroit où personne ne va jamais. Le

mot qui ressort sans arrêt de la bouche des élèves est « magique ». Humainement ils sont au top. Ouvert sur l'Europe et le monde. Ils ont vu que même si on ne parle pas la même langue, on peut se comprendre. Ils ont grandi. » En 2018, une délégation polonaise viendra clôturer le projet. Une cérémonie aura lieu le 25 mai à Mazières avec la présentation du travail accompli.



Vendredi 16 juin 2017

Le Concert du Réveil Musical



Concert annuel du Réveil musical



Le Réveil musical gâtinais a offert un spectacle chaleureux pour leur 26^e concert annuel.

Le concert par le Réveil musical gâtinais a été donné vendredi dans la salle des fêtes de Mazières-en-Gâtine. Une douce musique résonnait aux sons des clairons, flûtes, clarinettes, trompettes, saxos, trombones, barytons, basses et percussions. Trente musiciens sous la baguette de Michel Copie pour fêter la 26^e édition. Le président Jean Canet a ouvert

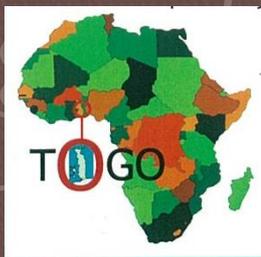
le spectacle et présenté 12 morceaux inscrits au programme, avec quelques solos exécutés avec maestria. Des marches avec les clairons au paso doble ou au jazz avec Glenn Miller, en passant par un medley de chansons de Claude Nougaro qui dura pas moins de 14 minutes, l'orchestre a tenu son public en haleine dans différents styles

de musique et lorsqu'après 1h30, les musiciens terminaient sur un « Final Countdown », le public redoublait d'applaudissements et en redemandait. Le président Jean Canet, après un petit moment d'humour, a remercié les musiciens et leur chef de musique, ainsi que le public toujours fidèle et chaleureux.



Juin 2017

Jumelage TOGO



Mazières-en-Gâtine

Près d'une tonne de journaux collectés

Vendredi 16 juin, cinq élèves de troisième, Baptiste, Gaylor, Valentin, Erwan et Romain, ont remis à Danielle Parnaudeau, présidente du comité de jumelage Sud-Gâtine/Agou-Yibôé, les derniers colis de journaux collectés au profit du Togo. Une action citoyenne et solidaire

qu'ils ont assurée tout au long de l'année. Les bénéfices de la vente du papier permettront l'achat de livres togolais pour la bibliothèque d'Agou-Yibôé.

Danielle Parnaudeau s'exprime : « L'année dernière, le collège avait souhaité apporter sa participation à

l'opération ferraille conduite dans tout le canton. Devant les contraintes d'une telle collecte, comment et où amasser la ferraille, l'idée d'une collecte a été conservée mais transformée en opération papier avec double objectif. D'abord écologique, le papier sera entièrement recyclé, puis citoyen et solidaire. Les bénéfices de la vente du papier permettront l'achat de livres togolais. Encouragés par la direction du collège et des professeurs, ces collègues ont fait leurs premiers pas sur le chemin de la solidarité internationale en osant frapper à toutes les portes de l'établissement pour expliquer à leurs collègues le projet. A eux seuls, ils ont collecté et entassés près d'une tonne de revues, journaux. Tout au long de l'année, Marylene et Jeaninne du comité de jumelage ont, tous les quinze jours, rapatrié le fruit de cette collecte dans un hangar en attendant le passage de l'entreprise acheteuse. »



Les derniers colis de papier remis à Danielle Parnaudeau par les collègues.



► Mazières-en-Gâtine. Romain, Baptiste et Gaylor œuvrent pour le Togo



Romain, Erwan, Baptiste et Gaylor sont les ambassadeurs d'une collecte de vieux papiers au collège Roger-Thabaut.

Baptiste, Erwan, Gaylor et Romain, quatre élèves de troisième du collège Roger-Thabaut, s'investissent dans la collecte des vieux papiers pour aider au financement d'un projet au Togo, en direction des écoles.

Avec la complicité d'Isabelle Bordeaux, Conseillère principale d'éducation (CPE), Elise Bonzon, assistante de vie scolaire et de Corinne Guillemain, professeur d'allemand, chargée de mission dans le cadre de l'ouverture à l'Europe et à l'internationalité au collège, les quatre élèves récupèrent auprès des collègues, des familles, amis

et voisins, journaux, prospectus, publicité, catalogues, livres. Après les avoir ficelés en paquet, ils les déposent dans les poubelles prévues à cet effet. Lorsqu'elles sont pleines, Marylene, de l'association Togo, vient les chercher. Les collègues expliquent : « C'est un moyen de s'investir pour les autres. Le papier recyclé a ainsi une seconde vie. Nous sommes passés dans toutes les classes pour porter du projet aux autres élèves et pour que chacun puisse apporter ses vieux papiers et en partie autour de lui. Nous récupérons les papiers jusqu'à la fin de l'année scolaire. »



mazières-en-gâtine

Dîner dansant pour le Togo

L'association comité de jumelage Sud-Gâtine organise un dîner dansant le samedi 8 avril dans la salle des fêtes de Mazières-en-Gâtine à partir de 20 h. Un repas où les bénéfices vont s'organiser pour un départ vers Agou-Yibôé au Togo. Un projet qui depuis juin 2016 par une équipe de huit jeunes âgés autour de 20 ans, ouvre internationalement de la Gâtine.



Une équipe soudée et motivée pour soutenir les projets au Togo, que la croissance périsse chez les adolescents et l'absence dans les villages. L'unité des déplacements est de comprendre les usages et coutumes agricoles, ainsi que les expériences de vie européenne. Ces jeunes de l'association ont pour aller à la découverte de l'autre. Des expériences riches par cette ouverture d'échanges et de transmissions. L'association reçoit des subventions par des entreprises, le

conseil départemental, mais cela ne suffit pas à couvrir la totalité des frais. Le repas sera servi de grande partie à l'initiative de nos amis du 30 au 31 juin. Menu du repas : apéritif, coquilles saint-jacques, salade de tomates, gâteau aux citrons et pavlova bleu, bœuf de bœuf façon togolaise. Animation par un DJ.

Infos : samedi 20 h, samedi à 10 h, samedi à 17 h, samedi à 19 h, samedi à 21 h, samedi à 23 h, samedi à 25 h, samedi à 27 h, samedi à 29 h, samedi à 31 h, samedi à 33 h, samedi à 35 h, samedi à 37 h, samedi à 39 h, samedi à 41 h, samedi à 43 h, samedi à 45 h, samedi à 47 h, samedi à 49 h, samedi à 51 h, samedi à 53 h, samedi à 55 h, samedi à 57 h, samedi à 59 h, samedi à 61 h, samedi à 63 h, samedi à 65 h, samedi à 67 h, samedi à 69 h, samedi à 71 h, samedi à 73 h, samedi à 75 h, samedi à 77 h, samedi à 79 h, samedi à 81 h, samedi à 83 h, samedi à 85 h, samedi à 87 h, samedi à 89 h, samedi à 91 h, samedi à 93 h, samedi à 95 h, samedi à 97 h, samedi à 99 h, samedi à 101 h, samedi à 103 h, samedi à 105 h, samedi à 107 h, samedi à 109 h, samedi à 111 h, samedi à 113 h, samedi à 115 h, samedi à 117 h, samedi à 119 h, samedi à 121 h, samedi à 123 h, samedi à 125 h, samedi à 127 h, samedi à 129 h, samedi à 131 h, samedi à 133 h, samedi à 135 h, samedi à 137 h, samedi à 139 h, samedi à 141 h, samedi à 143 h, samedi à 145 h, samedi à 147 h, samedi à 149 h, samedi à 151 h, samedi à 153 h, samedi à 155 h, samedi à 157 h, samedi à 159 h, samedi à 161 h, samedi à 163 h, samedi à 165 h, samedi à 167 h, samedi à 169 h, samedi à 171 h, samedi à 173 h, samedi à 175 h, samedi à 177 h, samedi à 179 h, samedi à 181 h, samedi à 183 h, samedi à 185 h, samedi à 187 h, samedi à 189 h, samedi à 191 h, samedi à 193 h, samedi à 195 h, samedi à 197 h, samedi à 199 h, samedi à 201 h, samedi à 203 h, samedi à 205 h, samedi à 207 h, samedi à 209 h, samedi à 211 h, samedi à 213 h, samedi à 215 h, samedi à 217 h, samedi à 219 h, samedi à 221 h, samedi à 223 h, samedi à 225 h, samedi à 227 h, samedi à 229 h, samedi à 231 h, samedi à 233 h, samedi à 235 h, samedi à 237 h, samedi à 239 h, samedi à 241 h, samedi à 243 h, samedi à 245 h, samedi à 247 h, samedi à 249 h, samedi à 251 h, samedi à 253 h, samedi à 255 h, samedi à 257 h, samedi à 259 h, samedi à 261 h, samedi à 263 h, samedi à 265 h, samedi à 267 h, samedi à 269 h, samedi à 271 h, samedi à 273 h, samedi à 275 h, samedi à 277 h, samedi à 279 h, samedi à 281 h, samedi à 283 h, samedi à 285 h, samedi à 287 h, samedi à 289 h, samedi à 291 h, samedi à 293 h, samedi à 295 h, samedi à 297 h, samedi à 299 h, samedi à 301 h, samedi à 303 h, samedi à 305 h, samedi à 307 h, samedi à 309 h, samedi à 311 h, samedi à 313 h, samedi à 315 h, samedi à 317 h, samedi à 319 h, samedi à 321 h, samedi à 323 h, samedi à 325 h, samedi à 327 h, samedi à 329 h, samedi à 331 h, samedi à 333 h, samedi à 335 h, samedi à 337 h, samedi à 339 h, samedi à 341 h, samedi à 343 h, samedi à 345 h, samedi à 347 h, samedi à 349 h, samedi à 351 h, samedi à 353 h, samedi à 355 h, samedi à 357 h, samedi à 359 h, samedi à 361 h, samedi à 363 h, samedi à 365 h, samedi à 367 h, samedi à 369 h, samedi à 371 h, samedi à 373 h, samedi à 375 h, samedi à 377 h, samedi à 379 h, samedi à 381 h, samedi à 383 h, samedi à 385 h, samedi à 387 h, samedi à 389 h, samedi à 391 h, samedi à 393 h, samedi à 395 h, samedi à 397 h, samedi à 399 h, samedi à 401 h, samedi à 403 h, samedi à 405 h, samedi à 407 h, samedi à 409 h, samedi à 411 h, samedi à 413 h, samedi à 415 h, samedi à 417 h, samedi à 419 h, samedi à 421 h, samedi à 423 h, samedi à 425 h, samedi à 427 h, samedi à 429 h, samedi à 431 h, samedi à 433 h, samedi à 435 h, samedi à 437 h, samedi à 439 h, samedi à 441 h, samedi à 443 h, samedi à 445 h, samedi à 447 h, samedi à 449 h, samedi à 451 h, samedi à 453 h, samedi à 455 h, samedi à 457 h, samedi à 459 h, samedi à 461 h, samedi à 463 h, samedi à 465 h, samedi à 467 h, samedi à 469 h, samedi à 471 h, samedi à 473 h, samedi à 475 h, samedi à 477 h, samedi à 479 h, samedi à 481 h, samedi à 483 h, samedi à 485 h, samedi à 487 h, samedi à 489 h, samedi à 491 h, samedi à 493 h, samedi à 495 h, samedi à 497 h, samedi à 499 h, samedi à 501 h, samedi à 503 h, samedi à 505 h, samedi à 507 h, samedi à 509 h, samedi à 511 h, samedi à 513 h, samedi à 515 h, samedi à 517 h, samedi à 519 h, samedi à 521 h, samedi à 523 h, samedi à 525 h, samedi à 527 h, samedi à 529 h, samedi à 531 h, samedi à 533 h, samedi à 535 h, samedi à 537 h, samedi à 539 h, samedi à 541 h, samedi à 543 h, samedi à 545 h, samedi à 547 h, samedi à 549 h, samedi à 551 h, samedi à 553 h, samedi à 555 h, samedi à 557 h, samedi à 559 h, samedi à 561 h, samedi à 563 h, samedi à 565 h, samedi à 567 h, samedi à 569 h, samedi à 571 h, samedi à 573 h, samedi à 575 h, samedi à 577 h, samedi à 579 h, samedi à 581 h, samedi à 583 h, samedi à 585 h, samedi à 587 h, samedi à 589 h, samedi à 591 h, samedi à 593 h, samedi à 595 h, samedi à 597 h, samedi à 599 h, samedi à 601 h, samedi à 603 h, samedi à 605 h, samedi à 607 h, samedi à 609 h, samedi à 611 h, samedi à 613 h, samedi à 615 h, samedi à 617 h, samedi à 619 h, samedi à 621 h, samedi à 623 h, samedi à 625 h, samedi à 627 h, samedi à 629 h, samedi à 631 h, samedi à 633 h, samedi à 635 h, samedi à 637 h, samedi à 639 h, samedi à 641 h, samedi à 643 h, samedi à 645 h, samedi à 647 h, samedi à 649 h, samedi à 651 h, samedi à 653 h, samedi à 655 h, samedi à 657 h, samedi à 659 h, samedi à 661 h, samedi à 663 h, samedi à 665 h, samedi à 667 h, samedi à 669 h, samedi à 671 h, samedi à 673 h, samedi à 675 h, samedi à 677 h, samedi à 679 h, samedi à 681 h, samedi à 683 h, samedi à 685 h, samedi à 687 h, samedi à 689 h, samedi à 691 h, samedi à 693 h, samedi à 695 h, samedi à 697 h, samedi à 699 h, samedi à 701 h, samedi à 703 h, samedi à 705 h, samedi à 707 h, samedi à 709 h, samedi à 711 h, samedi à 713 h, samedi à 715 h, samedi à 717 h, samedi à 719 h, samedi à 721 h, samedi à 723 h, samedi à 725 h, samedi à 727 h, samedi à 729 h, samedi à 731 h, samedi à 733 h, samedi à 735 h, samedi à 737 h, samedi à 739 h, samedi à 741 h, samedi à 743 h, samedi à 745 h, samedi à 747 h, samedi à 749 h, samedi à 751 h, samedi à 753 h, samedi à 755 h, samedi à 757 h, samedi à 759 h, samedi à 761 h, samedi à 763 h, samedi à 765 h, samedi à 767 h, samedi à 769 h, samedi à 771 h, samedi à 773 h, samedi à 775 h, samedi à 777 h, samedi à 779 h, samedi à 781 h, samedi à 783 h, samedi à 785 h, samedi à 787 h, samedi à 789 h, samedi à 791 h, samedi à 793 h, samedi à 795 h, samedi à 797 h, samedi à 799 h, samedi à 801 h, samedi à 803 h, samedi à 805 h, samedi à 807 h, samedi à 809 h, samedi à 811 h, samedi à 813 h, samedi à 815 h, samedi à 817 h, samedi à 819 h, samedi à 821 h, samedi à 823 h, samedi à 825 h, samedi à 827 h, samedi à 829 h, samedi à 831 h, samedi à 833 h, samedi à 835 h, samedi à 837 h, samedi à 839 h, samedi à 841 h, samedi à 843 h, samedi à 845 h, samedi à 847 h, samedi à 849 h, samedi à 851 h, samedi à 853 h, samedi à 855 h, samedi à 857 h, samedi à 859 h, samedi à 861 h, samedi à 863 h, samedi à 865 h, samedi à 867 h, samedi à 869 h, samedi à 871 h, samedi à 873 h, samedi à 875 h, samedi à 877 h, samedi à 879 h, samedi à 881 h, samedi à 883 h, samedi à 885 h, samedi à 887 h, samedi à 889 h, samedi à 891 h, samedi à 893 h, samedi à 895 h, samedi à 897 h, samedi à 899 h, samedi à 901 h, samedi à 903 h, samedi à 905 h, samedi à 907 h, samedi à 909 h, samedi à 911 h, samedi à 913 h, samedi à 915 h, samedi à 917 h, samedi à 919 h, samedi à 921 h, samedi à 923 h, samedi à 925 h, samedi à 927 h, samedi à 929 h, samedi à 931 h, samedi à 933 h, samedi à 935 h, samedi à 937 h, samedi à 939 h, samedi à 941 h, samedi à 943 h, samedi à 945 h, samedi à 947 h, samedi à 949 h, samedi à 951 h, samedi à 953 h, samedi à 955 h, samedi à 957 h, samedi à 959 h, samedi à 961 h, samedi à 963 h, samedi à 965 h, samedi à 967 h, samedi à 969 h, samedi à 971 h, samedi à 973 h, samedi à 975 h, samedi à 977 h, samedi à 979 h, samedi à 981 h, samedi à 983 h, samedi à 985 h, samedi à 987 h, samedi à 989 h, samedi à 991 h, samedi à 993 h, samedi à 995 h, samedi à 997 h, samedi à 999 h, samedi à 1001 h, samedi à 1003 h, samedi à 1005 h, samedi à 1007 h, samedi à 1009 h, samedi à 1011 h, samedi à 1013 h, samedi à 1015 h, samedi à 1017 h, samedi à 1019 h, samedi à 1021 h, samedi à 1023 h, samedi à 1025 h, samedi à 1027 h, samedi à 1029 h, samedi à 1031 h, samedi à 1033 h, samedi à 1035 h, samedi à 1037 h, samedi à 1039 h, samedi à 1041 h, samedi à 1043 h, samedi à 1045 h, samedi à 1047 h, samedi à 1049 h, samedi à 1051 h, samedi à 1053 h, samedi à 1055 h, samedi à 1057 h, samedi à 1059 h, samedi à 1061 h, samedi à 1063 h, samedi à 1065 h, samedi à 1067 h, samedi à 1069 h, samedi à 1071 h, samedi à 1073 h, samedi à 1075 h, samedi à 1077 h, samedi à 1079 h, samedi à 1081 h, samedi à 1083 h, samedi à 1085 h, samedi à 1087 h, samedi à 1089 h, samedi à 1091 h, samedi à 1093 h, samedi à 1095 h, samedi à 1097 h, samedi à 1099 h, samedi à 1101 h, samedi à 1103 h, samedi à 1105 h, samedi à 1107 h, samedi à 1109 h, samedi à 1111 h, samedi à 1113 h, samedi à 1115 h, samedi à 1117 h, samedi à 1119 h, samedi à 1121 h, samedi à 1123 h, samedi à 1125 h, samedi à 1127 h, samedi à 1129 h, samedi à 1131 h, samedi à 1133 h, samedi à 1135 h, samedi à 1137 h, samedi à 1139 h, samedi à 1141 h, samedi à 1143 h, samedi à 1145 h, samedi à 1147 h, samedi à 1149 h, samedi à 1151 h, samedi à 1153 h, samedi à 1155 h, samedi à 1157 h, samedi à 1159 h, samedi à 1161 h, samedi à 1163 h, samedi à 1165 h, samedi à 1167 h, samedi à 1169 h, samedi à 1171 h, samedi à 1173 h, samedi à 1175 h, samedi à 1177 h, samedi à 1179 h, samedi à 1181 h, samedi à 1183 h, samedi à 1185 h, samedi à 1187 h, samedi à 1189 h, samedi à 1191 h, samedi à 1193 h, samedi à 1195 h, samedi à 1197 h, samedi à 1199 h, samedi à 1201 h, samedi à 1203 h, samedi à 1205 h, samedi à 1207 h, samedi à 1209 h, samedi à 1211 h, samedi à 1213 h, samedi à 1215 h, samedi à 1217 h, samedi à 1219 h, samedi à 1221 h, samedi à 1223 h, samedi à 1225 h, samedi à 1227 h, samedi à 1229 h, samedi à 1231 h, samedi à 1233 h, samedi à 1235 h, samedi à 1237 h, samedi à 1239 h, samedi à 1241 h, samedi à 1243 h, samedi à 1245 h, samedi à 1247 h, samedi à 1249 h, samedi à 1251 h, samedi à 1253 h, samedi à 1255 h, samedi à 1257 h, samedi à 1259 h, samedi à 1261 h, samedi à 1263 h, samedi à 1265 h, samedi à 1267 h, samedi à 1269 h, samedi à 1271 h, samedi à 1273 h, samedi à 1275 h, samedi à 1277 h, samedi à 1279 h, samedi à 1281 h, samedi à 1283 h, samedi à 1285 h, samedi à 1287 h, samedi à 1289 h, samedi à 1291 h, samedi à 1293 h, samedi à 1295 h, samedi à 1297 h, samedi à 1299 h, samedi à 1301 h, samedi à 1303 h, samedi à 1305 h, samedi à 1307 h, samedi à 1309 h, samedi à 1311 h, samedi à 1313 h, samedi à 1315 h, samedi à 1317 h, samedi à 1319 h, samedi à 1321 h, samedi à 1323 h, samedi à 1325 h, samedi à 1327 h, samedi à 1329 h, samedi à 1331 h, samedi à 1333 h, samedi à 1335 h, samedi à 1337 h, samedi à 1339 h, samedi à 1341 h, samedi à 1343 h, samedi à 1345 h, samedi à 1347 h, samedi à 1349 h, samedi à 1351 h, samedi à 1353 h, samedi à 1355 h, samedi à 1357 h, samedi à 1359 h, samedi à 1361 h, samedi à 1363 h, samedi à 1365 h, samedi à 1367 h, samedi à 1369 h, samedi à 1371 h, samedi à 1373 h, samedi à 1375 h, samedi à 1377 h, samedi à 1379 h, samedi à 1381 h, samedi à 1383 h, samedi à 1385 h, samedi à 1387 h, samedi à 1389 h, samedi à 1391 h, samedi à 1393 h, samedi à 1395 h, samedi à 1397 h, samedi à 1399 h, samedi à 1401 h, samedi à 1403 h, samedi à 1405 h, samedi à 1407 h, samedi à 1409 h, samedi à 1411 h, samedi à 1413 h, samedi à 1415 h, samedi à 1417 h, samedi à 1419 h, samedi à 1421 h, samedi à 1423 h, samedi à 1425 h, samedi à 1427 h, samedi à 1429 h, samedi à 1431 h, samedi à 1433 h, samedi à 1435 h, samedi à 1437 h, samedi à 1439 h, samedi à 1441 h, samedi à 1443 h, samedi à 1445 h, samedi à 1447 h, samedi à 1449 h, samedi à 1451 h, samedi à 1453 h, samedi à 1455 h, samedi à 1457 h, samedi à 1459 h, samedi à 1461 h, samedi à 1463 h, samedi à 1465 h, samedi à 1467 h, samedi à 1469 h, samedi à 1471 h, samedi à 1473 h, samedi à 1475 h, samedi à 1477 h, samedi à 1479 h, samedi à 1481 h, samedi à 1483 h, samedi à 1485 h, samedi à 1487 h, samedi à 1489 h, samedi à 1491 h, samedi à 1493 h, samedi à 1495 h, samedi à 1497 h, samedi à 1499 h, samedi à 1501 h, samedi à 1503 h, samedi à 1505 h, samedi à 1507 h, samedi à 1509 h, samedi à 1511 h, samedi à 1513 h, samedi à 1515 h, samedi à 1517 h, samedi à 1519 h, samedi à 1521 h, samedi à 1523 h, samedi à 1525 h, samedi à 1527 h, samedi à 1529 h, samedi à 1531 h, samedi à 1533 h, samedi à 1535 h, samedi à 1537 h, samedi à 1539 h, samedi à 1541 h, samedi à 1543 h, samedi à 1545 h, samedi à 1547 h, samedi à 1549 h, samedi à 1551 h, samedi à 1553 h, samedi à 1555 h, samedi à 1557 h, samedi à 1559 h, samedi à 1561 h, samedi à 1563 h, samedi à 1565 h, samedi à 1567 h, samedi à 1569 h, samedi à 1571 h, samedi à 1573 h, samedi à 1575 h, samedi à 1577 h, samedi à 1579 h, samedi à 1581 h, samedi à 1583 h, samedi à 1585 h, samedi à 1587 h, samedi à 1589 h, samedi à 1591 h, samedi à 1593 h, samedi à 1595 h, samedi à 1597 h, samedi à 1599 h, samedi à 1601 h, samedi à 1603 h, samedi à 1605 h, samedi à 1607 h, samedi à 1609 h, samedi à 1611 h, samedi à 1613 h, samedi à 1615 h, samedi à 1617 h, samedi à 1619 h, samedi à 1621 h, samedi à 1623 h, samedi à 1625 h, samedi à 1627 h, samedi à 1629 h, samedi à 1631 h, samedi à 1633 h, samedi à 1635 h, samedi à 1637 h, samedi à 1639 h, samedi à 1641 h, samedi à 1643 h, samedi à 1645 h, samedi à 1647 h, samedi à 1649 h, samedi à 1651 h, samedi à 1653 h, samedi à 1655 h, samedi à 1657 h, samedi à 1659 h, samedi à 1661 h, samedi à 1663 h, samedi à 1665 h, samedi à 1667 h, samedi à 1669 h, samedi à 1671 h, samedi à 1673 h, samedi à 1675 h, samedi à 1677 h, samedi à 1679 h, samedi à 1681 h, samedi à 1683 h, samedi à 1685 h, samedi à 1687 h, samedi à 1689 h, samedi à 1691 h, samedi à 1693 h, samedi à 1695 h, samedi à 1697 h, samedi à 1699 h, samedi à 1701 h, samedi à 1703 h, samedi à 1705 h, samedi à 1707 h, samedi à 1709 h, samedi à 1711 h, samedi à 1713 h, samedi à 1715 h, samedi à 1717 h, samedi à 1719 h, samedi à 1721 h, samedi à 1723 h, samedi à 1725 h, samedi à 1727 h, samedi à 1729 h, samedi à 1731 h, samedi à 1733 h, samedi à 1735 h, samedi à 1737 h, samedi à 1739 h, samedi à 1741 h, samedi à 1743 h, samedi à 1745 h, samedi à 1747 h, samedi à 1749 h, samedi à 1751 h, samedi à 1753 h, samedi à 1755 h, samedi à 1757 h, samedi à 1759 h, samedi à 1761 h, samedi à 1763 h, samedi à 1765 h, samedi à 1767 h, samedi à 1769 h, samedi à 1771 h, samedi à 1773 h, samedi à 1775 h, samedi à 1777 h, samedi à 1779 h, samedi à 1781 h, samedi à 1783 h, samedi à 1785 h, samedi à 1787 h, samedi à 1789 h, samedi à 1791 h, samedi à 1793 h, samedi à 1795 h, samedi à 1797 h, samedi à 1799 h, samedi à 1801 h, samedi à 1803 h, samedi à 1805 h, samedi à 1807 h, samedi à 1809 h, samedi à 1811 h, samedi à 1813 h, samedi à 1815 h, samedi à 1817 h, samedi à 1819 h, samedi à 1821 h, samedi à 1823 h, samedi à 1825 h, samedi à 1827 h, samedi à 1829 h, samedi à 1831 h, samedi à 1833 h, samedi à 1835 h, samedi à 1837 h, samedi à 1839 h, samedi à 1841 h, samedi à 1843 h, samedi à 1845 h, samedi à 1847 h, samedi à 1849 h, samedi à 1851 h, samedi à 1853 h, samedi à 1855 h, samedi à 1857 h, samedi à 1859 h, samedi à 1861 h, samedi à 1863 h, samedi à 1865 h, samedi à 1867 h, samedi à 1869 h, samedi à 1871 h, samedi à 1873 h, samedi à 1875 h, samedi à 1877 h, samedi à 1879 h, samedi à 1881 h, samedi à 1883 h, samedi à 1885 h, samedi à 1887 h, samedi à 1889 h, samedi à 1891 h, samedi à 1893 h, samedi à 1895 h, samedi à 1897 h, samedi à 1899 h, samedi à 1901 h, samedi à 1903 h, samedi à 1905 h, samedi à 1907 h, samedi à 1909 h, samedi à 1911 h, samedi à 1913 h, samedi à 1915 h, samedi à 1917 h, samedi à 1919 h, samedi à 1921 h, samedi à 1923 h, samedi à 1925 h, samedi à 1927 h, samedi à 1929 h, samedi à 1931 h, samedi à 1933 h, samedi à 1935 h, samedi à 1937 h, samedi à 1939 h, samedi à 1941 h, samedi à 1943 h, samedi à 1945 h, samedi à 1947 h, samedi à 1949 h, samedi à 1951 h, samedi à 1953 h, samedi à 1955 h, samedi à 1957 h, samedi à 1959 h, samedi à 1961 h, samedi à 1963 h, samedi à 1965 h, samedi à 1967 h, samedi à 1969 h, samedi à 1971 h, samedi à 1973 h, samedi à 1975 h, samedi à 1977 h, samedi à 1979 h, samedi à 1981 h, samedi à 1983 h, samedi à 1985 h, samedi à 1987 h, samedi à 1989 h, samedi à 1991 h, samedi à 1993 h, samedi à 1995 h, samedi à 1997 h, samedi à 1999 h, samedi à 2001 h, samedi à 2003 h, samedi à 2005 h, samedi à 2007 h, samedi à 2009 h, samedi à 2011 h, samedi à 2013 h, samedi à 2015 h, samedi à 2017 h, samedi à 2019 h, samedi à 2021 h, samedi à 2023 h, samedi à 2025 h, samedi à 2027 h, samedi à 2029 h, samedi à 2031 h, samedi à 2033 h, samedi à 2035 h, samedi à 2037 h, samedi à 2039 h, samedi à 2041 h, samedi à 2043 h, samedi à 2045 h, samedi à 2047 h, samedi à 2049 h, samedi à 2051 h, samedi à 2053 h, samedi à 2055 h, samedi à 2057 h, samedi à 2059 h, samedi à 2061 h, samedi à 2063 h, samedi à 2065 h, samedi à 2067 h, samedi à 2069 h, samedi à 2071 h, samedi à 2073 h, samedi à 2075 h, samedi à 2077 h, samedi à 2079 h, samedi à 2081 h, samedi à 2083 h, samedi à 2085 h, samedi à 2087 h, samedi à 2089 h, samedi à 2091 h, samedi à 2093 h, samedi à 2095 h, samedi à 2097 h, samedi à 2099 h, samedi à 2101 h, samedi à 2103 h, samedi à 2105 h, samedi à 2107 h, samedi à 2109 h, samedi à 2111 h, samedi à 2113 h, samedi à 2115 h, samedi à 2117 h, samedi à 2119 h, samedi à 2121 h, samedi à 2123 h, samedi à 2125 h, samedi à 2127 h, samedi à 2129 h, samedi à 2131 h, samedi à 2133 h, samedi à 2135 h, samedi à 2137 h, samedi à 2139 h, samedi à 2141 h, samedi à 2143 h, samedi à 2145 h, samedi à 2147 h, samedi à 2149 h, samedi à 2151 h, samedi à 2153 h, samedi à 2155 h, samedi à 2157 h, samedi à 2159 h, samedi à 2161 h, samedi à 2163 h, samedi à 2165 h, samedi à 2167 h, samedi à 2169 h, samedi à 2171 h, samedi à 2173 h, samedi à 2175 h, samedi à 2177 h, samedi à 2179 h, samedi à 2181 h, samedi à 2183 h, samedi à 2185 h, samedi à 2187 h, samedi à 2189 h, samedi à 2191 h, samedi à 2193 h, samedi à 2195 h, samedi à 2197 h, samedi à 2199 h, samedi à 2201 h, samedi à 2203 h, samedi à 2205 h, samedi à 2207 h, samedi à 2209 h, samedi à 2211 h, samedi à 2213 h, samedi à 2215 h, samedi à 2217 h, samedi à 2219 h, samedi à 2221 h, samedi à 2223 h, samedi à 2225 h, samedi à 2227 h, samedi à 2229 h, samedi à 2231 h, samedi à 2233 h, samedi à 2235 h, samedi à 2237 h, samedi à 2239 h, samedi à 2241 h, samedi à 2243 h, samedi à 2245 h, samedi à 2247 h, samedi à 2249 h, samedi à 2251 h, samedi à 2253 h, samedi à 2255 h, samedi à 2257 h, samedi à 2259 h, samedi à 2261 h, samedi à 2263 h, samedi à 2265 h, samedi à 2267 h, samedi à 2269 h, samedi à 2271 h, samedi à 2273 h, samedi à 2275 h, samedi à 2277 h, samedi à 2279 h, samedi à 2281 h, samedi à 2283 h, samedi à 2285 h, samedi à 2287 h, samedi à 2289 h, samedi à 2291 h, samedi à 2293 h, samedi à 2295 h, samedi à 2297 h, samedi à 2299 h, samedi à 2301 h, samedi à 2303 h, samedi à 2305 h, samedi à 2307 h, samedi à 2309 h, samedi à 2311 h, samedi à 2313 h, samedi à 2315 h, samedi à 2317 h, samedi à 2319 h, samedi à 2321 h, samedi à 2323 h, samedi à 2325 h, samedi à 2327 h, samedi à 2329 h, samedi à 2331 h, samedi à 2333 h, samedi à 2335 h, samedi à 2337 h, samedi à 2339 h, samedi à 2341 h, samedi à 2343 h, samedi à 2345 h, samedi à 2347 h, samedi à 2349 h, samedi à 2351 h, samedi à 2353 h, samedi à 2355 h, samedi à 2357 h, samedi à 2359 h, samedi à 2361 h, samedi à 2363 h, samedi à 2365 h, samedi à 2367 h, samedi à 2369 h, samedi à 2371 h, samedi à 2373 h, samedi à 2375 h, samedi à 2377 h, samedi à 2379 h, samedi à 2381 h, samedi à 2383 h, samedi à 2385 h, samedi à 2387 h, samedi à 2389 h, samedi à 2391 h, samedi à 2393 h, samedi à 2395 h, samedi à 2397 h, samedi à 2399 h, samedi à 2401 h, samedi à 2403 h, samedi à 2405 h, samedi à 2407 h, samedi à 2409 h, samedi à

Dimanche 20 août 2017

Fête de LA TERRE

Mazières-en-Gâtine

Labour et tracto-cross en fête

Les Jeunes Agriculteurs 79 organisent, ce dimanche, une nouvelle édition de la Fête de la terre, qui fait son retour dans l'ancien canton de Mazières.



Dimanche, les Jeunes Agriculteurs feront découvrir leurs métiers à l'occasion de la Fête de la terre.

Mazières-en-Gâtine

Le pari réussi des agriculteurs

La foule est venue nombreuse dimanche à la Fête de la terre des Jeunes Agriculteurs du secteur.



Trois mille personnes attendues à la Fête de la terre à Mazières

Le syndicat des Jeunes agriculteurs organise dimanche la Fête de la terre à Mazières-en-Gâtine. Il espère, avec une formule boostée, attirer 3.000 personnes.



Des tracteurs aux tigres dans le moteur

Avec presque 4.000 entrées hier, la Fête de la terre à Mazières-en-Gâtine a dépassé son objectif. La course de tracto-cross a certainement eu son petit effet.



Mazières-en-Gâtine accueille la Fête de la terre ce dimanche

Mazières accueille aujourd'hui la Fête de la terre, organisée cette année par la section locale des Jeunes agriculteurs. Spectacle assuré avec le championnat national de tracto-cross.



Le Presbytère a changé de locataire

« Je n'ai jamais eu de doute sur ma vocation »

3 QUESTIONS A

Le père Jacques Poidevineau a été nommé le mois dernier prêtre de la paroisse Saint-Théophane-Venard en Thouarsais.



Le père Jacques Poidevineau est né à Saint-Varent en 1951.

Comment est née votre vocation ?

« À l'âge de 11 ans, j'ai été touché par le témoignage d'un prêtre. J'ai alors quitté ma famille pour un établissement géré par les Frères de Saint-Gabriel où je suis resté trois ans. J'ai ensuite poursuivi ma scolarité dans l'enseignement technique puis je me suis engagé dans l'Armée de l'air. Je suis revenu à Saint-Varent où je suis devenu animateur au collège Saint-Joseph. Après, j'ai travaillé auprès de délinquants et de personnes en situation de handicap mental. J'ai cependant toujours conservé cette semence d'évangile enfouie dans ma vie. À l'âge de 30 ans, j'ai fait le choix de devenir prêtre. J'ai ressenti une grande paix intérieure, une sérénité. Je me suis complètement abandonné au Seigneur. Je n'ai jamais eu de doute sur ma vocation ».

Quel a été votre parcours ?

« J'ai été ordonné prêtre le 18 juin 1989 dans la cour du collège de Saint-Varent. J'ai été envoyé en mission à Secondigny, Mauzé-sur-le-Mignon, Chef-Boutonne et Mazières-en-Gâtine. J'ai été aumônier auprès des handicapés mentaux et des gens

du voyage. J'ai été prêtre pour ce peuple itinérant en étant d'abord prêtre d'une église locale ».

Quelle expérience retirez-vous de ces fréquentations ?

« J'ai accompagné les gens du voyage aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à Lourdes. C'est passionnant. Le prêtre n'est pas seulement l'homme des célébrations mais le compagnon de route de tous les hommes quels que soient leur pedigree ou leur idéologie. Les terrains des gitans, les ateliers du CAT et les couloirs des hôpitaux psychiatriques font partie de mon apostolat. Je recueille des germes d'espérance enfouis dans ces vies marginales ».

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

Le père Frédéric Dacquet, nouveau prêtre

Le père Frédéric Dacquet vient de la paroisse Sainte-Radegonde en Poitou (Neuville-du-Poitou).

Né en 1972, dans la Vienne, il est aujourd'hui prêtre coopérateur au service de la paroisse Saint-Jacques, tout en étant aumônier diocésain des gens du voyage.

Il réside au presbytère de Mazières, en remplacement du père Jacques Poidevineau, qui rejoint l'équipe de l'aumônerie du centre hospitalier du Nord Deux-Sèvres. Il sera également au service de la paroisse Saint-Théophane-Venard en Thouarsais et continuera ses multiples actions. Il résidera à Airvault.

Le père Laurent Lafliche est également un nouveau venu dans la paroisse de Saint-Jacques. Prêtre auxiliaire, il réside au presbytère de Vasles. La paroisse Saint-Jacques-en-Gâtine reprend la géographie des cinq anciens secteurs pastoraux de la Gâ-



Le père Frédéric Dacquet réside au presbytère de Mazières depuis lundi.

tine : Parthenay, Hauts-de-Gâtine, rassemble les 55 anciennes paroisses. Gâtine-Sud, Secondigny, Thénézay et

Novembre 2017

Opération ferraille

2015

54 Tonnes – 4 340 euros

2016

62 Tonnes – 5 542 euros

2017

64 tonnes - 5 880 euros



DECEMBRE 2017

La perception a fermé ses portes



Virginie Fuseau Xavier Postic Trésorier Jérôme Belauède
La Trésorerie de Mazières-en-Gâtine le 1 décembre 2017

Samedi 9 décembre 2017

Téléthon 2017

mazières-en-gâtine

Patch loisirs Amitié soutien le Téléthon

Le week-end du 25 et 26 novembre, l'association Patch-Loisirs Amitié a organisé la traditionnelle vente au profit du Téléthon. Plusieurs articles réalisés et confectionnés tout au long de l'année ont été exposés dans la salle de la Maison pour Tous : coussins, broderies, objets en cartonage, figurines en tricot, tapis et set de table en patchwork, napperons en dentelle réalisés au fuseau... Véronique Falch, présidente de l'association depuis 2015 précise : « Cette année nous sommes ravies de présenter comme chaque année nos réalisations en faveur du Téléthon, une vente soutenue par les bénévoles qui œuvrent avec moi à l'organisation des ateliers pendant l'année. C'est que du bonheur de partager ces moments créatifs, convivial par les échanges et les transmissions des savoirs faire de chacun ». Des séances artis-



L'association Patch loisirs amitié a soutenu le Téléthon 2017 par la vente des créations réalisées tout au long de l'année, en présence des bénévoles et la présidente Véronique Falch.

tiques et créatives sont organisées à la Maison pour Tous, sauf la dentelle aux fuseaux à Saint-Pardoux, un mardi sur deux ateliers Patchs et cartonages : réalisations de boîtes, cadres... les premiers vendredis de chaque mois soirée tricotés à partir de 20 h jusqu'à 22 h, des

Renseignements :
veroniquefalch@gmail.com
Tél. 06.67.11.25.54.

5.954 €

3.547 € en 2016

28^{ème} Téléthon



MAZIÈRES-EN-GÂTINE

5 954 € reversés au Téléthon



Samedi 9 décembre, les élus ont découvert le montant provisoire, récolté lors du 28^e Téléthon de l'ex-canton.

Hervé Bonnanfant, président de l'association du Téléthon de l'ex-canton de Mazières a révélé le montant définitif récolté lors de la 28^e édition qui s'est déroulé dans les douze communes : 5 954 €.

« Le Patch Loisirs Amitié a récolté 521 € ; les 180 repas de solidarité le vendredi soir 8, à Verruyes : 2 180 € ; 223 déjeuners servis le samedi à Vouhé : 1 773 € ; jeux de cartes à Vouhé : 76 € ; crêpes, café et vin chaud à La Boissière : 311 € ; Hand-

ball HBSG : 231 € ; Les archers de Gâtine : 14 € ; Le concert de Noël à Beaulieu-sous-Parthenay le samedi soir : 415 € ; les dons : 433 €. Soit un total remis à Association française contre les myopathies de 5 954 €. »

« Je souhaite remercier les douze municipalités, les délégués des communes, les animateurs, les sponsors, les partenaires, les bénévoles, les participants sans lesquels rien ne serait possible » a conclu Hervé Bonnanfant.

MERCI

**À NOS TROIS BOULANGERS
DU CANTON**

Emmanuel GRIPON

Président de la Fédération Départementale et Régionale de La Boulangerie

Anne PICHELIN

Directrice de la Fédération Départementale de la Boulangerie



Mr et Mme Gaëtan COQUERIE
Mazières en Gâtine



Madame Dolorès BRAULT
Verruyes



Mr et Mme Sébastien DUBUIS
Beaulieu sous Parthenay

Réunion des associations – Jeudi 25 janvier 2018

Beaulieu



Les Groseillers



Saint Georges



La Boissière



Soutiers



Verruyes



Saint Marc



Vouhé



Mazières



Saint Lin



Saint Pardoux



Clavé

